

22 juillet 2025

Bonjour **Desjardins Assurances**,

Agents et Principaux,

J'espère que vous allez bien et désolé pour le délai, l'immeuble a encore un problème avec la livraison de courrier comme vous pouvez le constater par cette autre note du facteur.

Maintenant, je pose une question simple, est-il sensé et responsable pour un homme de ne plus respecter des contrats fondés sur une fraude ou un mensonge et de vouloir changer tout système qui le force malgré lui à en assumer les frais par tous les moyens jugés nécessaires? Devrait-il être protégé et aidé en ce sens? Devrait-il avoir accès à la vérité?

Je rappelle que je travaille actuellement à réorganiser la gestion de mes affaires autour d'une seule personne, l'être vivant « **eric blackburn** » en fonction de juridictions et de systèmes appropriés qui protègent naturellement ses droits sans qu'il le demande ou qu'il ait à se battre pour les faire respecter. Bref, en sachant exactement comment il s'engage afin d'assumer correctement ses responsabilités et signer s'il y a lieu de bons contrats dans la confiance de ne pas abuser ou être abusé.

Comme je constate qu'il vous est difficile, probablement impossible, de m'écrire directement, je vais donc vous demandez de résilier, à l'instar de ma police automobile numéro 69538973, ma police d'habitation numéro 3E042044 transmise par lettre encore une fois à « **BLACKBURN ERIC** », lettre que je vous renvoie autographiée.

Et comme j'ai reçu en date du 20 juillet une nouvelle lettre adressée à « **Eric Blackburn** », bien que ce ne soit pas celle que je vous aie renvoyée le 3 juin, je vous propose de me transmettre la confirmation d'annulation des deux polices soit évidemment à « **eric blackburn** » (l'homme vivant) ou à « **Eric Blackburn** » (cette fiction légale) au :

3625, #3, rue Evelyn, Verdun (Québec), H4G 1P4

Cordialement.

  
**eric de la famille blackburn**